



p. 5

**Maison des Sœurs :
des logements
en cœur de ville**

p. 13

**CCAS : un service
d'animations
pour les seniors**

p. 15

**Le Pôle
Enfance Jeunesse
ouvre ses portes**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°54 – NOVEMBRE/DECEMBRE 2021



Janzé mag



RESTAURANT SCOLAIRE

**De nouveaux locaux
pour bien manger**

Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Bibliothèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements : 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou info@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

RIPAME

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou ripame@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org.

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements : 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

– Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
– Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
– Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
– Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
– Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Roxane BATIOT (12 août) • Maddy BON REGNAULT (1^{er} septembre) • Énaël BREMOND (2 septembre) • Léonard TITE (12 septembre) • Ambre HERVIEUX (16 septembre) • Tilio RAULT (21 septembre) • Léo MOREL (24 septembre) • Lise GODINEAU (29 septembre).



Mariages

David CAUDAL et Sandrine DA SILVA SACOTO (11 septembre) • Sangjun PARK et Cassandre LE TORREC (11 septembre) • Florian GÓDAIS et Angéline MAROQUIN (18 septembre) • Nicolas AYAD-DAGUIN et Marianne FALQUERHO (9 octobre).



Décès

Charles HÉRISSEY, 76 ans (26 août) • Marguerite PETITBON veuve SOULAS, 96 ans (29 août) • Ernestine DELAHAYE veuve DELACROIX, 91 ans (31 août) • Robert SACHET, 64 ans (1^{er} septembre) • Jacqueline AVIGNON veuve FAUCHEUX, 83 ans (1^{er} septembre) • Pascal ROULLIER, 55 ans (1^{er} septembre) • Emile CROCOQ, 84 ans (8 septembre) • Marcel BUFFET, 88 ans (9 septembre) • Jeannine DUPLESSIX veuve HOUGRON, 86 ans (11 septembre) • Louis PELLIEUX, 85 ans (17 septembre) • Angèle GATÉ veuve COUVREUX, 78 ans (18 septembre) • Françoise BOMPAYS épouse LE BONNIEC, 71 ans (23 septembre) • Michelle CADO veuve RICORDEAU, 76 ans (24 septembre) • Catherine JOLEC, 58 ans (29 septembre) • Marie BOURDIN veuve GALLERAND, 84 ans (3 octobre) • Paulette CASTELLIER épouse CHEDMAIL, 78 ans (6 octobre).

2 **BLOC-NOTES**3 **ÉDITO**4 **ACTUALITÉS**

Recensement. Combien d'habitants à Janzé ?

5 **URBANISME ET CADRE DE VIE**

« Maison des Sœurs », des logements en cœur de ville

6 **ÉCONOMIE ET EMPLOI**

Ripailles : une nouvelle adresse gourmande en centre ville
Un nouveau salon de tatouages et piercings
Communiquer avec bébé grâce à la langue des signes

7 **ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

Logement. Travaux de rénovation énergétique : les artisans mobilisés !
Révélez le covoitureur en vous !

8 **VIE MUNICIPALE**9 - 11 **DOSSIER**

Gaspillage alimentaire : le restaurant scolaire en action !
Le restaurant scolaire entame sa mue

12 **CULTURE**

Les Mercredis de la Mezzanine, des animations pour toute la famille

13 **VIE SOCIALE**

La ville de Janzé renforce son action en faveur des seniors

14 - 15 **JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

Une Junior Association voit le jour !
Le Pôle Enfance Jeunesse ouvre ses portes

16 - 17 **VIE ASSOCIATIVE**

Du fit ping pour bouger et s'amuser !
Voyage au bout du monde sur grand écran
Tous mobilisés pour le Téléthon
Le marché de Noël pour séduire petits et grands

18 **VOS DÉMARCHES
EXPRESSION DES
GROUPES MUNICIPAUX**19 **AGENDA**20 **DER**

En ce mois de novembre, après plus de 2 ans de travaux, les jeunes Janzéens vont investir le Pôle Enfance Jeunesse. Cet équipement accueille deux classes de maternelle, une salle de motricité ainsi que les services périscolaires. Les accueils de loisirs municipaux, les P'tites Canailles et les Zouzous, se voient ainsi regroupés sous le même toit. Pour les parents, c'est une facilité d'usage. Pour les enfants, ce sont des locaux flambants neufs, pensés et adaptés pour jouer, pour grandir, pour s'épanouir.



Le Pôle Enfance Jeunesse représente un investissement de 3,7 millions d'euros HT mais c'est surtout un projet qui se concrétise, fruit d'une concertation avec les différents acteurs du monde de l'enfance, un lieu de vie pour les enfants et pour le personnel municipal exerçant en ses murs, un équipement structurant pour notre commune et son développement.

Forts de cet engagement pour l'enfance et la jeunesse, nous poursuivons notre programme. Nous entamerons en début d'année prochaine les travaux de restructuration du restaurant scolaire pour agrandir les locaux et les adapter aux besoins des enfants. L'ancien cabinet médical du boulevard Plazenet entame lui aussi sa mue dans l'attente d'accueillir l'association des assistantes maternelles Les Petits Lutins. Nous sommes également mobilisés, avec nos partenaires du territoire (enseignants et équipes éducatives des collèges, de la MFR et des écoles primaires, les travailleurs sociaux et notre service enfance jeunesse), dans une démarche de concertation sur les actions à mobiliser dans la lutte contre le décrochage scolaire.

En ce début de mandat, comme vous le lirez dans ce *Janzé Mag*, nous nous engageons également fortement en faveur du « bien vieillir ». Des projets importants en investissements mais aussi en services et animations se mettent en place progressivement.

Vous accompagner dans votre quotidien, à chaque étape de votre vie, c'est tout le sens de notre action.

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis et Maëva Hamonic** - communication@janze.fr • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Freeipik, Adobe Stock, Pexels, associations sauf mentions contraires** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal : en cours.

• Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain *Janzé mag* début janvier 2022.

RECENSEMENT

Combien d'habitants à Janzé ?

En 2022, la commune de Janzé procédera à son recensement pour le compte de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La collecte des informations s'effectuera du 20 janvier au 19 février 2022 par des agents recenseurs.

Devenez agent recenseur

Dans le cadre du recensement de la population, la ville de Janzé recrute 16 agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 19 février. « Cet emploi nécessite d'être disponible en soirée de 16h à 20h, le samedi et le mercredi. Il est attendu des qualités de rigueur, d'organisation et de ténacité. Une connaissance de la commune de Janzé serait un plus pour se repérer dans la ville et aller à la rencontre des habitants. » souligne Catherine Le Dû, directrice des ressources humaines et du service à la population.

Si vous êtes intéressés, adressez votre CV et votre lettre de motivation par courrier ou mail à rh@janze.fr.



Le recensement, à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Ainsi, le recensement permet de :

- **connaître la population française.** Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
- **définir les moyens de fonctionnement des communes.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **prendre des décisions adaptées pour la collectivité.** La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

En bref

ELECTIONS

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

En 2022, les électeurs seront appelés à participer aux **élections présidentielles** (dimanches 10 et 24 avril) puis aux **élections législatives** (dimanches 12 et 19 juin) pour désigner leurs députés.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire dès à présent sur les listes électorales. Les démarches peuvent s'effectuer en ligne sur le site servicepublic.fr ou auprès de la mairie (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, vous devez également le signaler auprès de votre mairie pour éviter une radiation des listes électorales.

Enfin, il faut savoir que les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Pour plus de renseignements

Mairie au 02 99 47 00 54 ou etatcivil@janze.fr.

VACCIN CONTRE LE COVID-19

Qui est concerné par la 3^e dose ?

L'injection d'une dose de rappel pour les personnes les plus fragiles et les personnes âgées de 65 ans et plus est **fortement recommandée**. La dose de rappel doit être administrée 6 mois après la dernière injection de vaccin et 4 semaines après l'injection unique de Janssen.

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous chez leur médecin traitant (ou médecin de leur choix), dans une pharmacie ou en cabinet infirmier, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies ou encore dans un centre de vaccination. Alors pensez-y !

APICULTURE

Déclarez vos ruches !

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. **Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.** Elle permet également d'obtenir des aides européennes en faveur de l'apiculture. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

CIMETIÈRE

Pensez à renouveler les concessions

Passé un délai de 2 ans après la date d'échéance, une concession revient à la commune. Des travaux d'enlèvement de concessions expirées au sein des carrés B et I vont être entrepris prochainement. Pour plus de renseignements : contacter la mairie au 02 99 47 00 54.

« Maison des Sœurs », des logements en cœur de ville

Les travaux de réhabilitation de la « Maison des Sœurs » viennent de débiter. Un projet d'envergure en faveur du logement et du bien vieillir à Janzé prend ainsi forme. Hubert Paris, maire de Janzé, nous en dévoile les contours.



Pouvez-vous nous rappeler dans quel contexte a été effectué l'achat de cette résidence ?

En 2011, la ville de Janzé a fait l'acquisition d'une propriété située au 24 rue Jean-Marie Lacire communément appelée « Maison des Sœurs » appartenant à la Congrégation des Sœurs du Sacré Cœur. **La ville est alors devenue propriétaire d'un terrain de 3410 m² et d'une maison de caractère en briques rouges, caractéristique de notre patrimoine architectural local.** D'ailleurs, au moment de la vente, les religieuses ont manifesté leur souhait de voir le bâti existant préservé, ce qui était également notre volonté !

Un achat réalisé en 2011, des travaux qui débutent en 2021... Que s'est-il passé au cours des 10 dernières années ?

L'achat réalisé en 2011 faisait l'objet d'un partenariat avec le bailleur social Aiguillon, pour y créer une résidence seniors. Pour des raisons financières, **ce partenaire nous a fait défection en avril 2018**; cela nous a fait perdre un temps précieux.

Heureusement, **dès mars 2019, nous avons pu conclure un partenariat avec un nouveau bailleur social, Neotoa pour nous accompagner dans ce projet. Cependant, la rénovation de la maison bourgeoise incombe à la ville.**

De plus, dans l'intérêt des finances de la commune, nous reconnaissons aussi que nous ne pouvons pas non plus mener tous les projets en même temps !

Depuis quelques semaines, des travaux ont débuté dans le bâti existant. Pouvez-vous nous détailler ce qui est prévu ?

La maison existante sera transformée en une salle d'animation au rez-de-chaussée tandis que deux logements prendront place dans les étages. Le jardin à l'avant accueillera 4 logements mitoyens répartis de chaque côté de l'allée centrale. Enfin, le jardin à l'arrière accueillera un petit collectif de 10 logements sur deux étages. **Au total, pas moins de 16 logements verront le jour en plein centre-ville d'ici 2023, dont 14 réservés à des personnes âgées !**

Des montants pharamineux ont été évoqués. Qu'en est-il vraiment ?

Notre partenaire Neotoa va construire et gérer les nouvelles constructions tandis que la ville finance les travaux de la maison existante. **Cette propriété avec son grand terrain a été achetée 350 000 €. Le montant des travaux est estimé à 563 350 € HT.** Nous avons sollicité des subventions auprès de la Communauté de Communes, de la Région, du Département et de l'Etat pour un montant de 210 342 €.

Certes, **c'est un investissement important pour notre ville mais au-delà des chiffres, il semble opportun de rappeler l'intérêt du projet.** Il s'agit de **d'accompagner le bien vieillir en favorisant le maintien à domicile de personnes âgées dans un cadre de vie agréable et adapté**, tout en créant une salle d'animation. Ce sera un lieu où notre animatrice seniors proposera des activités destinées à toutes les personnes âgées de la commune.

Pour conclure, **c'est un projet qui répond à trois enjeux majeurs : le vieillissement de la population, la densification nécessaire au centre ville et le maintien d'un patrimoine qui devient public.** ■

Etang de l'Yve : Pourquoi il ne faut pas donner de pain aux canards ?

Donner du pain au canard est une pratique que l'on observe souvent, notamment aux abords de l'étang de l'Yve. **Or, le pain ne fait pas partie du régime alimentaire des canards, cygnes, oies et autres oiseaux, il est même dangereux pour leur santé.** Le pain gonfle dans leur estomac et est mal digéré tout en ne leur apportant pas les nutriments dont ils ont besoin. Pire, en les rassasiant, il les dissuade de chercher une nourriture saine et variée.

Un geste néfaste

La consommation massive de pain est la cause de la maladie des « ailes d'ange » : leurs ailes se déforment, généralement vers le haut, les oiseaux deviennent alors incapables de voler et sont condamnés. Cette alimentation carencée les rend aussi plus sensibles aux parasites, aux maladies et au froid. Quant aux moineaux qui consomment trop de pain, ils ont des nichées moins nombreuses et avec un taux de mortalité des oisillons plus élevé.

BISTROT & BAR À VINS

Une nouvelle adresse gourmande en centre ville

Ripailles, bistrot et bar à vins installé rue de la Cour Saint-Michel propose une cuisine traditionnelle, de saison avec des produits frais et locaux. Depuis son ouverture début octobre, ce nouveau lieu de restauration accueille les clients du mercredi au dimanche soir.

Diplômé dans la restauration, Jean-Louis Dussaule, le gérant, possède également



une formation de charcutier traiteur. Le jeune homme cherchait à reprendre une affaire : « *ici, j'ai aimé la localité, la cuisine ouverte et le potentiel du lieu avec sa terrasse.* »

A la carte de Ripailles, on retrouve midi et soir une viande, un poisson de ligne et des abats : « *On s'adapte en fonction des arrivages. Notre carte du midi change tous les jours et celle du soir toutes les semaines.* La majeure partie de nos produits proviennent du coin, à moins de 150 km à la ronde. » explique le gérant. Florent Level et Asther Orin en salle accompagnent Jean-Louis Dussaule dans cette aventure gastronomique faisant la part belle à une cuisine locale et « fait maison ». ■

Infos pratiques

Ripailles rue de la Cour Saint Michel ouvert du mercredi au dimanche soir de 9h à 22h30.

Renseignements et réservations
07 77 60 14 73.

Communiquer avec bébé grâce à la langue des signes

Sabine Péchaud, assistante maternelle depuis 19 ans s'est formée à la langue des signes pour les tout-petits. Désormais animatrice en signes associés à la parole, elle propose des ateliers pour permettre aux parents de mieux communiquer avec leur bébé.

J'ai découvert la langue des signes pour les bébés dans le cadre d'une formation professionnelle et j'ai trouvé cet outil formidable. » Depuis, Sabine Péchaud s'est formée et utilise la langue des signes au quotidien avec les enfants qu'elle garde. Un outil qui a fait ses preuves : « *Les enfants sont beaucoup moins frustrés, ils sont capables de se faire comprendre autrement que par les pleurs.* » En effet, cette langue des signes associée à la parole permet

au tout petit d' étoffer sa palette gestuelle et ainsi d'exprimer ses besoins, ses ressentis et d'être compris par son entourage avant qu'il ne soit en capacité de parler.

Sabine Péchaud propose donc des ateliers aux parents qui souhaitent se familiariser avec la langue des signes avec leur bébé. « *Chaque atelier d'une heure (4 au total) aborde les thèmes suivants : activités de bébé, son environnement, sa journée, ses émotions. Dans une ambiance conviviale, sous forme de jeux, de comptines, d'histoires...* ». Les ateliers se déroulent à Janzé mais Sabine Péchaud propose également de se déplacer au domicile des familles. ■

Infos pratiques

Inscriptions et renseignements par téléphone au 06 61 93 61 44 ou par mail Bull2signe@gmail.com <http://www.bull2signe.webnode.fr/> Forfait (4 ateliers) : 80 € + frais de déplacement éventuels.

Un nouveau salon de tatouages et piercings

Après avoir passé 6 ans dans la Sarthe, Kevin Lassay a décidé de s'installer en Bretagne. Il a récemment ouvert son salon de tatouages et piercings rue Lantivy.

Noah Inked Tattoo Shop : c'est le nom du nouveau salon de tatouage tenu par Kevin Lassay. Ouvert depuis début septembre, le salon propose à la fois des tatouages mais aussi des piercings « *Je suis perceur avant d'être tatoueur* » explique Kevin Lassay. Formé par des professionnels, il exerçait depuis 6 ans dans la Sarthe avant de venir s'installer à Janzé.



Les piercings se font sans rendez-vous. « *Pour les tatouages, j'invite les personnes intéressées à venir d'abord à la boutique afin que nous puissions échanger sur leur projet.* » Le professionnel prévoit un pré rendez-vous pour mieux cerner les attentes de chacun. « *Ensuite je transforme les idées en dessin puis on prend rendez-vous pour passer sous les aiguilles !* » ■

Infos pratiques

Noah Inked Tattoo Shop au 3 rue Lantivy Ouvert le lundi sur rdv, du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Renseignements

Par mail à wolf.tattoo.72@hotmail.com ou par téléphone au 07 66 47 34 40.

LOGEMENT

Travaux de rénovation énergétique : les artisans mobilisés

Les enjeux de la rénovation énergétique du parc des logements existants évoluent, encourageant de plus en plus la rénovation énergétique globale du logement. Demain, la norme sera la rénovation Bâtiment Basse Consommation (BBC) ou son équivalent. Roche aux Fées Communauté, Rennes Métropole et Liffré Cormier Communauté, conscients des enjeux, se sont associés dans une démarche commune. Ensemble, ils proposent aux artisans, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Pays de Rennes, de participer à la création d'un groupement d'artisans formés pour travailler ensemble. Objectif ? Proposer aux ménages des rénovations performantes.

Cette initiative originale de coopération inter-communautaire pour la transition énergétique s'appuie sur le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (Dorémi). **Cette démarche renforce l'accompagnement local des particuliers en matière de rénovation énergétique de leurs logements** déjà mis en place avec le soutien de la Région et de l'Etat. Les habitants ont accès à un service gratuit pour les aider à s'engager dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique : des conseils administratifs et techniques mais aussi des informations portant sur les aides financières. **Chaque année, plus de 3 000 particuliers sollicitent l'une des trois collectivités au sujet de la rénovation énergétique.** Le service habitat de Roche aux Fées Communauté, propose ainsi une aide aux travaux pour un gain énergétique supérieur à 40% (sous condition de ressources, pour les ménages éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Un groupement d'artisans formés

Pour mener à bien leurs projets, les particuliers ont besoin de recourir à des artisans capables de réaliser tous les travaux énergétiques nécessaires à une rénovation globale, et soucieux de collaborer ensemble pour une rénovation performante. Depuis le 1^{er} juillet, **un premier groupement composé de 5 artisans qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) s'est engagé dans le processus de formation.** Ces artisans œuvrent dans le domaine de l'isolation thermique par l'intérieur, les menuiseries extérieures,

l'installation de VMC, le chauffage et l'électricité, l'isolation thermique par l'extérieur.



Dans le cadre de leur formation-action Dorémi, les artisans ont réalisé leur première visite sur site à Martigné-Ferchaud, auprès d'un ménage en octobre dernier. Le projet de rénovation complète de cette maison a été soigneusement sélectionné pour s'assurer qu'il puisse répondre aux enjeux de performance énergétique : objectif rénovation BBC. **Dorémi continue de rechercher des artisans engagés, désireux de travailler en équipe, sur des projets visant une performance énergétique élevée.** ■

Renseignements

06 74 08 44 63 ou
s.leloch@renovation-doremi.com.

Révélez le covoitureur en vous !

Le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, c'est moins de stress, plus de convivialité, un budget transport réduit et surtout c'est une voiture de moins dans le trafic !

Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de **partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments.** Un covoitureur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement !

Le passager peut ne pas avoir de voiture, pas le permis ou tout simplement souhaiter laisser sa voiture au garage de temps en temps !

Comment devenir covoitureur ?

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, Roche aux Fées Communauté est partenaire de l'association éhop et de la plateforme numérique ouestgo.fr. C'est le choix d'un covoiturage sans commission, accessible à tous ! ■

Des questions ? Des hésitations ?

Pour vous aider à sauter le pas, appelez éhop au 02 99 35 10 77 ou par mail contact@ehopcovoiturons-nous.fr.



Compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre

→ Service Enfance Jeunesse Scolaire

• Dispositif « Cantine à 1 € »

Le conseil municipal a approuvé la convention entre l'État et la commune pour la mise en place de la tarification sociale des cantines scolaires sur la période 2021-2024 liée à la mise en place du dispositif « Cantine à 1 € ». L'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants, dans le cadre de leur scolarité.

Retrouvez la présentation de ce dispositif dans le Janzé mag 50 paru en mars 2021.

→ Vie associative

• Convention avec La Mie de l'Yve

Le conseil municipal a accepté de renouveler la convention prévoyant la mise à disposition gratuite du four à pain situé à la ferme de l'Yve à l'association la Mie de l'Yve.

→ Espaces publics

• Fourrière animale

La ville de Janzé a passé un contrat de prestation de services pour assurer la gestion de sa fourrière animale. Dans ce cadre, le conseil municipal a défini une procédure pour les animaux identifiés non récupérés par leurs propriétaires.

→ Travaux

• Réaménagement de la Maison Lacire

Le conseil municipal a approuvé le nouveau dossier d'études d'Avant-Projet Définitif (APD) relatif aux travaux de rénovation de la « Maison Lacire ». Le conseil municipal a également approuvé le coût total prévisionnel définitif sur lequel l'équipe de maîtrise d'œuvre s'engage d'un montant de 563 350 € HT.

Retrouvez la présentation de ce projet page 5 de votre Janzé mag.

• Raccordement à la fibre optique du service technique

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention établie entre le syndicat Mixte Mégalis Bretagne et la commune de Janzé, dans le cadre du raccordement à la fibre optique du service technique situé rue Louis Blériot.

→ Urbanisme

• Lotissement « La Lande au Brun »

Dans le cadre du programme ESPACIL de logement social et de maisons en bande, au sein du lotissement de la Lande au Brun, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention de raccordement avec ENEDIS pour réaliser la viabilisation électrique des terrains concernés.

• Lotissement « La Bellangerie »

Le conseil municipal a dénommé les rues du lotissement « La Bellangerie » situé au lieu-dit Culoisel : rue de la Bellangerie (rue principale du lotissement) et rue d'Hoëdic (rue au nord). Ce lotissement est une opération d'aménagement réalisée par Terrain Service.

• Lotissement « Le Clos de la Saudrais »

Le conseil municipal a dénommé les rues du lotissement « Le Clos de la Saudrais » situé au lieu-dit La Basse Saudrais : rue des Ormes (rue principale du lotissement) et rue des Saules (chemin rural desservant deux lots du lotissement). Ce lotissement est une opération réalisée par la société Lamotte.

→ Ressources Humaines

• Vœu santé au travail

Face aux difficultés rencontrées par le CDG35 pour assurer le secrétariat des instances médicales et proposer un service de médecine du travail à la hauteur des sollicitations des collectivités, le conseil municipal de Janzé a adopté un vœu pour soutenir les instances médicales et la médecine de prévention.

Compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre

→ Administration

• Conseil municipal

Le conseil municipal a décidé de se réunir au Gentieg jusqu'à la levée des obligations réglementaires de respect des gestes barrières.

→ Assainissement

• Rapport RPQS

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2020.

• Groupement de commandes « hydrocurage »

Le conseil municipal a approuvé la participation de la commune à un groupement de commandes pour l'entretien, le nettoyage des réseaux et des ouvrages d'assainissement. Roche aux Fées Communauté est désigné coordonnateur de ce groupement de commandes visant à la mutualisation des achats et à réduire leurs coûts.

→ Service Enfance Jeunesse Scolaire

• Restaurant scolaire

Le conseil municipal a approuvé le dossier d'études d'Avant-Projet Définitif (APD) relatif aux travaux de réaménagement du restaurant scolaire. Le conseil municipal a également approuvé le coût total prévisionnel définitif sur lequel l'équipe de maîtrise d'œuvre s'engage d'un montant de 813 300 € HT.

Retrouvez la présentation de ce projet dans le dossier de votre Janzé mag.

→ Ressources Humaines

• Mise en place du télétravail

Le conseil municipal a approuvé la mise en place du télétravail au sein de la collectivité à compter du 1^{er} novembre et a approuvé la charte du télétravail.

• Mise en place d'un régime d'astreinte

Le conseil municipal a décidé d'instituer un régime d'astreintes au sein de la collectivité pour assurer d'éventuelles interventions en cas d'intempéries (neige, inondation...) et dans le cas d'astreintes événementielles liées à des événements d'envergure.

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les 10 novembre et 8 décembre. Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendus sont disponibles en ligne sur www.janze.fr

Alors que le Pôle Enfance Jeunesse s'apprête à ouvrir ses portes, la ville de Janzé s'engage dans de nouveaux travaux : la restructuration du restaurant scolaire. L'agrandissement des locaux ainsi que la rénovation thermique et acoustique de ce bâti datant des années 80 sont devenus indispensables pour offrir un cadre de vie agréable à tous les élèves déjeunant au restaurant scolaire.

Restaurant scolaire

De nouveaux locaux pour bien manger



RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Gaspillage alimentaire :

le restaurant scolaire en action !

Lutter contre le gaspillage alimentaire : c'est l'une des missions que porte Roselyne Henrique, responsable du restaurant scolaire des écoles publiques de la ville. Arrivée au mois d'avril dernier, elle a déjà permis une réduction des déchets de l'ordre de 20 kilos par jour.

A l'heure où 115 grammes de déchets sont jetés par enfant, par repas et par jour (selon l'ADEME), **le restaurant scolaire des écoles publiques de Janzé a vocation de réduire le gaspillage alimentaire.** C'est pourquoi, Roselyne Henrique, responsable du restaurant scolaire, a mis en place un partenariat avec le SMIC-TOM pour voir où se situait l'école par rapport aux moyennes européennes. **«Les déchets ont été pesés en distinguant les déchets liés aux surplus des commandes et ceux des assiettes.»** explique Roselyne Henrique. Les pesées ont duré trois semaines, pour avoir des chiffres au plus proche du réel. Résultats : l'école se situait pile dans la moyenne nationale à 115 grammes de déchets jetés par jour et par repas.

Suite à ce premier constat, Roselyne Henrique a fait évoluer les pratiques au sein de la cantine avec pour objectif : **avoir des plateaux vides à la fin des repas.** «J'adapte les quantités commandées, car on sait bien que tous les enfants ne mangent pas pareil.»

Le restaurant scolaire se fournit auprès de l'ESAT de Retiers qui livre les repas. «Nous avons la chance de pouvoir travailler à la composante avec l'ESAT, c'est-à-dire que je peux différencier et ajuster le nombre d'entrées, de viandes, de fromages. Contrairement à beaucoup d'autres endroits où les commandes se font par plateau entier. Cela limite considérablement le gaspillage.»

Devenir acteur de son plateau repas

Faire évoluer le gaspillage alimentaire, c'est un travail de tous les jours. **«Je fais beaucoup de pédagogie, je suis dans l'échange avec les enfants, jamais dans la réprimande. Je travaille aussi avec les équipes qui connaissent bien les élèves.»** explique Roselyne Henrique. Ainsi, au niveau de la cantine, les proportions des entrées ont été diminuées, un seul morceau de pain est désormais proposé lorsqu'il y a du fromage. De même, pour les maternelles, la viande est systématiquement coupée en deux. **«Il y a des choses qui paraissent anecdotiques mais qui fonctionnent ! Par exemple, on donne les cuillères en fin de repas. Sinon certains enfants se dépêchaient et ne mangeaient**

que leur entrée, un morceau de pain et leur dessert. Ils jetaient quasiment toute leur assiette !»

Des petits gestes qui permettent aux enfants d'être acteurs et responsables de leur plateau : «On essaie de les sensibiliser en étant toujours dans le dialogue. Ils savent qu'ils peuvent être resservis s'ils ont encore faim ou s'ils veulent un morceau de pain en plus. Ça nous permet de les inciter à goûter, à manger plus de légumes. Et surtout, **on les félicite beaucoup !**».

Des actions qui commencent à porter leurs fruits puisque Roselyne Henrique estime qu'aujourd'hui les déchets ont diminué : 20 kilos en moins par jour ! Dans l'avenir, de nouvelles pesées seront organisées pour quantifier les résultats tout en poursuivant les efforts au quotidien. ■



TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

Le restaurant scolaire entame sa mue

Bâtiment construit dans les années 80, le restaurant scolaire a fait l'objet d'une extension en 1994. En début d'année 2022, une nouvelle phase de travaux va débiter pour moderniser et agrandir cet équipement et lui permettre d'accueillir un nombre d'élèves toujours croissant.

ETAT DES LIEUX

Le restaurant scolaire est situé au sein de l'enceinte scolaire élémentaire Le Chat Perché, tout en étant en accès direct et sécurisé pour l'école La Marelle.

Les locaux occupent actuellement une superficie globale de 567m² et comprennent :

- une salle de restauration réservée aux enfants du Chat Perché (122 places assises pour 151m²),
- une salle accueillant les moyennes et grandes sections (100 places assises pour 88m²),
- une salle pour les toutes petites et petites sections (48 places pour 68m²).

« **Fréquenté par 380 élèves, en moyenne, l'accueil est devenu de plus en plus difficile** par la répartition contrainte des espaces et certaines salles sont arrivées à saturation. La circulation entre adultes encadrants et enfants ainsi que le bruit sont devenus problématiques. » explique Sophie Jézéquel, directrice du Service Enfance Jeunesse Scolaire.

Face à ce constat, la ville de Janzé a donc réalisé une étude pour restructurer le restaurant scolaire : « **Au cours de l'année 2020, un groupe de travail constitué d'élus et d'agents, accompagné par un cabinet d'études, a repensé l'aménagement du restaurant scolaire afin de permettre la mise en place d'un self-service, l'agrandissement des sanitaires et locaux du personnel, ainsi que l'amélioration acoustique et thermique du bâtiment.** » détaille Elisabeth Barré-Villeneuve, adjointe à l'enfance jeunesse.

PRÉSENTATION DU PROJET

La restructuration va permettre d'organiser les locaux en trois zones distinctes :

- **l'espace cuisine.** En position centrale par rapport à l'ensemble du bâti, les flux des repas et les livraisons seront facilités et permettront une distribution fluide.
- **la restauration élémentaire.** Cet espace prendra place dans l'actuelle cuisine et sera dimensionné pour accueillir jusqu'à 270 enfants. Les élèves d'élémentaire bénéficieront de la mise en place d'une ligne de self favorisant l'autonomie.
- **la restauration maternelle.** Elle sera aménagée dans l'actuelle salle de restauration élémentaire reconnaissable par sa verrière dont les vitrages seront d'ailleurs modifiés pour répondre aux exigences thermiques. Pour les maternelles, le service de restauration sera effectué « à table » sur deux services.



« Le cabinet d'architectes a aussi travaillé à la cohésion de ce bâti actuellement très disparate. **Les extensions permettront de donner plus de cohérence à l'ensemble pour une meilleure insertion paysagère.** L'ensemble des façades conservées seront isolées par l'extérieur. » précise Sophie Jézéquel.

CALENDRIER

Dès janvier, les corps de métier vont se succéder dans le restaurant scolaire pour restructurer l'espace. « Les travaux doivent durer une année. Actuellement, nous étudions toutes les solutions possibles de repli pour permettre aux enfants de prendre leur repas dans un cadre adapté pour céder la place au chantier dans le restaurant actuel. » souligne Sophie Jézéquel. D'ici la rentrée de janvier, les familles seront prochainement informées de l'organisation qui sera mise en place.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 756 000 € HT. Ce projet est inscrit au Plan de Relance de l'Etat et, à ce titre, il sera subventionné à hauteur de 130 908 €. D'autres subventions sont actuellement sollicitées. ■

MÉDIATHEQUE

Les Mercredis de la Mezzanine, des animations pour toute la famille

Chanson, lecture, jeux de société, cinéma, travaux manuels... la médiathèque de Janzé propose chaque mercredi de nouveaux rendez-vous, ouverts à tous, sous forme d'animations à découvrir gratuitement !

Depuis le mois de septembre, une nouvelle formule a fait son apparition dans le cadre de la refonte des animations proposées par la médiathèque. « Nous souhaitons proposer un rendez-vous récurrent, pour que la médiathèque soit aussi perçue comme un lieu de "loisirs", au-delà du prêt de livres. » explique Myriam Patez, responsable de la médiathèque.

Entre deux livres, après une activité, ou tout simplement en passant : les portes de la mezzanine sont ouvertes à tous, pour un court moment ou pour une après-midi : « Nous essayons au maximum d'éviter les jauges pour que les inscriptions ne soient pas nécessaires. L'idée est que chacun puisse venir voir ce qu'il se passe même pour 30 minutes. »

De la projection de courts-métrages aux travaux manuels en passant par la lecture d'histoires,

les mercredis de la mezzanine ont été pensés à destination des familles. « Avec ces ateliers, nous souhaitons aussi attirer un autre public qui n'est pas forcément un habitué des lieux. » Pari réussi lors du premier atelier origami lancé en septembre. « Nous avons retrouvé certains lecteurs que nous n'avions pas vu depuis un moment ! » souligne Hélène Trochard, bibliothécaire.

Renouer avec une pratique de convivialité après des mois et des mois perturbés par le contexte sanitaire, c'est aussi l'objectif de ces nouvelles animations. « Ca fait du bien de se retrouver ! » sourit l'équipe en chœur. ■

Infos pratiques

Chaque mercredi de 14h30 à 18h30.
Renseignements au 02 99 47 30 53
ou mediatheque.janze@rafc.com.bzh
Toute l'actualité des médiathèques à suivre sur la page Facebook Libellule @BibliothèquesDuPRA.



THÉÂTRE

Ladies Night : show devant !

Après les douces notes poétiques d'Yves Jamait, pour une ouverture de saison en chansons, le Gentieg change de registre et vous propose du théâtre le 28 novembre prochain.

1986. Dans une ville ouvrière du Nord, une bande de copains, six chômeurs en fin de droits, se lancent un défi : faire un strip-tease comme des Chippendales pour « gagner de la thune », épater les filles et se prouver qu'ils sont encore capables d'exister au-delà de leur détresse sociale, familiale et morale. Ils sortiront le grand jeu grâce à Glenda, une amie danseuse qui les soutiendra et les mènera au show final !

Empreint d'humour et de dérision, de dialogues toniques et populaires, Ladies Night est la version théâtrale de

l'immense succès cinématographique The Full Monty. Une satire sociale drôle et émouvante. ■

Infos pratiques

- Ladies Night le dimanche 28 novembre à 17h
- Tarifs : plein 13 € / réduit 9,50 € / jeunes 6,50 €. Réservation fortement recommandée sur www.janze.fr ou en mairie.
- Spectacle recommandé à partir de 12 ans

Pour plus de renseignements

02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr.



Verino bientôt sold out !



Verino présentera son nouveau spectacle intitulé «Focus», au Gentieg, le dimanche 3 avril 2022. Nous vous conseillons de réserver au plus vite vos places car le spectacle risque d'être bientôt complet.

Comment réserver ?

Rendez-vous sur le site de la ville www.janze.fr sur l'onglet billetterie. Vous pouvez également acheter vos places en mairie aux horaires habituels d'ouverture. Pensez également à vos cadeaux de Noël et offrez du spectacle !

Infos pratiques

Tarifs : plein 17 €, réduit 13 €, jeunes 8,50 €
Renseignements au 02 56 48 30 06 ou par mail à billetterie@janze.fr

La ville de Janzé renforce son action en faveur des seniors

En septembre, le CCAS de la ville de Janzé a accueilli deux nouveaux visages. Présentation.

Sophie Martin et Audrey Marchand ont pris leurs fonctions au sein du CCAS de la ville de Janzé en septembre dernier. « Sophie remplace Elodie Leray partie vers d'autres fonctions au sein du Département. En tant qu'assistante administrative, elle est **la première interlocutrice des usagers**. Son expérience et son écoute seront très appréciées. » souligne Dany Jannot, directrice du CCAS.

Une équipe au service des autres

Le CCAS œuvre au quotidien en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap. « Nous avons souhaité étoffer le panel des missions du CCAS en embauchant une animatrice car **il est avéré que proposer des activités permet de lutter contre l'isolement et de maintenir les seniors en meilleure forme.** » souligne Anne Joulain, adjointe aux affaires sociales.

Forte de son expérience au sein de collectivités territoriales ou au Centre Hospitalier de la Roche aux Fées, **Audrey Marchand pourra proposer diverses activités : loisirs manuels, sorties culturelles ou encore un accompagnement à l'accès au numérique...** « Dès septembre, j'ai accompagné un groupe de seniors en voyage dans le cadre du dispositif Seniors en Vacances. Ca m'a permis de nouer des contacts approfondis

avec un petit groupe. Puis, le CCAS s'est investi dans l'organisation d'un spectacle au Gentieg en remplacement du traditionnel repas des aînés que nous avons préféré reporter en raison du contexte sanitaire. » précise Audrey Marchand. Cet hiver, le service animation va proposer des animations autour de la création de décorations de Noël pour insuffler un air festif.

A l'écoute

Les contours de ce nouveau service animation se dessinent petit à petit : « Dans un premier temps, j'ai rencontré les principaux partenaires du CCAS, institutionnels ou associatifs. En effet, mon but c'est d'être une personne ressource pour mieux diffuser l'ensemble de l'offre d'animations proposées sur le territoire. **La collaboration entre les acteurs est donc essentielle.** »

En parallèle, Audrey Marchand s'attache à établir un diagnostic des attentes du public senior. « Je suis **une référente de proximité pour nos aînés et je reste à leur écoute pour déterminer ensemble leurs besoins, leurs envies.** »

A terme, Audrey Marchand souhaiterait également développer les relations intergénérationnelles et constituer un groupe de bénévoles pour favoriser la multiplicité des liens. ■

Renseignements

Audrey Marchand, service animation du CCAS :

- par téléphone au 02 99 47 01 84
- par mail animation.seniors@janzé.fr



Le Centre Hospitalier recrute

Le Centre Hospitalier de la Roche aux Fées recrute toute l'année **des infirmiers, des aides-soignants et des agents de service hospitalier** (accompagnement à la toilette, aux repas...) sur le site de Janzé et du Theil de Bretagne. Le recrutement peut se faire selon vos disponibilités soit sur des courtes durées (remplacements de week-end, durant les vacances scolaires...) ou pour des contrats de longue durée.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Karine Deshoux, Cadre Supérieur de Santé ou le bureau des ressources humaines au 02 99 47 54 00, ou par mail à k.deshoux@hopital-janze.fr.

Restos du Cœur

- fin de la campagne été 2021 : 19 novembre
- inscriptions : du 23 au 25 novembre de 8h30 à 11h30 (prévoir tous les justificatifs)
- début campagne hiver 2021/2022 : 1^{er} décembre
- distribution : mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h15



JEUNESSE

Une Junior Association voit le jour !

Début juillet, douze jeunes de l'Espace Jeunes sont partis à Saint-Malo dans le cadre d'un projet qu'ils ont construit ensemble et autofinancé. Pour poursuivre sur leur lancée et mettre en œuvre de nouveaux projets, les jeunes ont créé une Junior Association. Leur objectif cette année : partir au Puy du Fou !

Sheeps & Teens*, c'est le nom de la Junior Association créée par un petit groupe de jeunes habitué à fréquenter de l'Espace Jeunes. Cette Junior Association leur permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. «Il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en Préfecture. Le Réseau National des Juniors Asso-



ciations fournit le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif» précise Pauline Gaillard, responsable de l'Espace Jeunes, qui les épaula également sur ce dossier. Les enfants ont ainsi une assurance qui couvre les problèmes liés à la responsabilité civile des mineurs, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, un accompagnement et des conseils. Pauline Gaillard soutient les jeunes mais ne porte pas le projet : «Cela nous permet d'être autonomes tout en étant accompagnés» explique Inès, membre de l'association.

Des actions d'autofinancement pour leurs projets

Cet été, la Junior Association projette d'aller au Puy-du-Fou. C'est pourquoi, une première action d'autofinancement a eu lieu le 30 octobre pour Halloween et d'autres sont prévues à l'occasion des fêtes de fin d'année. «Pour Noël, nous sommes en train de fabriquer des sapins en bois que nous mettrons en vente.» précise Inès. Une belle dynamique de groupe se construit, les jeunes se réunissent deux fois par mois à l'Espace Jeunes pour faire un bilan des actions menées et se projeter sur la suite. «Chacun s'exprime et apporte ses idées !» s'enthousiasme Inès. Une initiative qui va permettre aux jeunes

de développer de nouvelles compétences ! Tout en ne permettant jamais de vue leur leitmotiv : «**Avec un peu de volonté et d'investissement, les meilleurs projets réussissent à prendre vie !**» ■

* Moutons & Ados, en clin d'œil à l'Yve où se situe l'Espace Jeunes.

Établissements scolaires : revue des effectifs

Dans les écoles

Cette année, les écoles publiques de Janzé accueillent 500 élèves : 156 enfants à la maternelle La Marelle et 344 à l'élémentaire du Chat Perché.

Quant à l'école privée du Sacré-Cœur, elle ouvre ses portes à 164 enfants en maternelle et 272 en élémentaire soit un effectif total de 436 élèves.

Ainsi, la Commune de Janzé compte 936 enfants scolarisés en primaire.

Dans les collèges

1 336 élèves fréquentent les collèges de Janzé

- 657 élèves scolarisés au collège public Jean-Monnet dont 109 élèves en classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel Adapté),
- 663 élèves scolarisés au collège privé Saint-Joseph.

À la MFR La Jaroussaye

L'établissement compte 184 élèves.



Le Pôle Enfance Jeunesse, les enfants montent à bord !

L'UNE DES DEUX SALLES DE CLASSE DE LA MARELLE,
EN COURS D'AMENAGEMENT.



Débutés en juillet 2019, retardés par la crise sanitaire, les travaux du Pôle Enfance Jeunesse sont à présent terminés.

Tout au long des vacances de la Toussaint, les équipes municipales ont été à pied d'œuvre pour aménager les locaux. Un nouveau mobilier adapté aux enfants a été livré.

Pots de peinture, jeux de société, livres et autres activités... ont investi étagères et placards. Les équipes du Service Enfance Jeunesse ont investi les lieux. Elles attendent avec impatience les enfants pour leur faire découvrir leur nouveau terrain de jeu !

CANAILLES ET ZOZOUS VONT DISPOSER DE GRANDES SALLES D'ACTIVITES
DONT CERTAINES SONT AMENAGEES AVEC DES ESPACES BIBLIOTHEQUE.



LES DIRECTRICES DES ACCUEILS DE LOISIRS DISPOSERONT D'UN BUREAU
POUR FACILITER LE TRAVAIL COLLABORATIF ET LES ECHANGES.



L'ARCHITECTURE DU BATIMENT MISE SUR LA LUMINOSITE.



C'EST NOUVEAU !

Du fit ping pour bouger et s'amuser !



Début septembre, une nouvelle activité a vu le jour à Janzé : il s'agit de la section Fit ping des Volontaires Janzéens. Entre le tennis de table et le renforcement musculaire, ce nouveau sport est adapté à tous.

Proposer une activité complémentaire au tennis de table : c'est ce que souhaitait Agnès Laigneau, responsable de cette section et passionnée par le tennis de table. **Les cours se déroulent en deux temps : une moitié dédiée au renforcement musculaire** avec des parcours et différents exercices et **une seconde à base de tennis de table.** « *Tout le monde peut venir pratiquer même*

avec des soucis de santé. Je personnalise mes séances en fonction de chacun. » précise Agnès Laigneau qui a également suivi une formation Sport Santé.

Le fit ping permet ainsi de travailler la réactivité, l'agilité mais également la concentration, la coordination et la musculation des jambes et du bassin. Autant de bienfaits indispensables au quotidien. « *L'idée est de proposer un sport doux mais qui fait bouger ! C'est également un sport détente. Pas de prise de tête : on est là pour s'amuser !* » ■

Renseignements

Les cours se déroulent à la salle du Chêne Jaune le lundi de 10h30 à 12h.
Plus d'infos au 07 78 11 90 95.

Voyage au bout du monde sur grand écran

L'association « Aux 4 coins du monde » basée à Amanlis s'est associée avec le cinéma Le Stella de Janzé pour la 23^{ème} édition du festival de films-conférences « Le Cercle des voyageurs ». L'occasion de proposer une programmation de films documentaires de voyage à tous les globe-trotters d'ici et d'ailleurs.

De l'Islande à vélo au Mékong en passant par Venise et Londres, le cinéma Le Stella vous invite, pendant 6 mois, à parcourir le monde à travers des documentaires d'aventure, de nature mais aussi humains et culturels.

Cette proposition de films a été imaginée en partenariat avec l'association « Aux 4 coins du monde ». « *Les documentaires sont le fruit de créations qui ont duré 1 voire 2 ans sur le terrain. Les réalisateurs vont au plus près des personnes qu'ils rencontrent, dans leur environnement. Parfois ils partent, puis reviennent pour avoir de nouvelles images.* » explique Jean-Luc Diquélou, responsable de l'association et lui-même réalisateur. Des récits de voyage du monde entier à découvrir jusqu'au mois de mars. **Chaque séance s'ensuit d'un échange - débat avec le réalisateur du film.** ■



Prochaines séances

- jeudi 4 novembre à 20h30 : Odyslande, l'Islande à Vélo de Jean-Philippe Bossut
- mercredi 10 novembre à 20h30 : En route vers Compostelle d'Elise et Louis-Marie Blanchard

Infos pratiques

Tarifs : 7 € / réduit 5 € / gratuit – 12 ans
Renseignements : 06 80 08 60 34
lcdv.bretagne@gmail.com

Tous mobilisés pour le Téléthon

Sous l'impulsion de l'association Notre Rayon de Soleil, associations et commerçants, se mobilisent en faveur du Téléthon. De nombreuses animations familiales sont au programme en ce mois de décembre.

Samedi 4 décembre de 10h à 18h30

Le magasin Optic 2000 dans la galerie de Super U renouvelle sa traditionnelle vente de galettes/sauces et de crêpes confectionnées par les bénévoles de l'association Notre Rayon de Soleil.

Samedi 11 décembre, après-midi

L'association Notre Rayon de Soleil tiendra l'espace buvette et restauration du match de handball, salle 4.

Dimanche 12 décembre une journée sportive

Janzé Basket propose à toutes les personnes qui le souhaitent, enfants comme adultes, valides ou en fauteuil roulant, de venir participer à une session découverte de basket santé. Restauration sur place.

Renseignements : Coline au 06 85 64 67 58.

Un tournoi de tennis de table sera organisé de 10h à 18h en salle 4, par les Volontaires Janzéens. Restauration sur place.

Inscriptions au 06 14 86 85 79.

Salle n°1, le club des minis bolides janzéens organise une course d'endurance de voitures télécommandées. Restauration sur place.

Inscriptions au 06 14 86 85 79.

Venez également découvrir le tir à la carabine à air comprimé avec le club de tir des Volontaires Janzéens, des ateliers découverte autour du baseball, de la soupe maison sera proposée à la vente ainsi que de nombreuses autres animations pour petits et grands, dont le grand classique pêche à la ligne et maquillage enfants.

Dans les commerces

Tout au long de ces semaines, décembre, les boulangers s'associent au Téléthon en proposant à la vente des sacs à pains au profit du Téléthon. Les commerçants janzéens participent également en vous proposant des objets de la boutique Téléthon...

Unis pour une même cause

Toutes ces actions sont menées dans un seul et même but : vaincre les maladies neuro-dégénératives et les maladies rares... Les progrès de la recherche médicale sont réels, mais les chercheurs ont besoin de notre soutien à tous pour avancer encore plus vite...

Notre meilleur ambassadeur pour en parler est Jules, petit garçon janzéen, atteint d'une myopathie myotubulaire qui engage le pronostic vital dans la première année de vie. Grâce aux recherches pionnières menées au sein du laboratoire Généthon, Jules a pu bénéficier d'un traitement de thérapie génique. Depuis, les résultats sont

spectaculaires et Jules croque la vie à pleines dents...

Il sera cette année encore présent sur le plateau du Téléthon avec sa famille pour être ambassadeur de tous ces messages d'espoir lancés aux enfants et adultes concernés par une maladie rare. ■

TEMPS FORT

Le marché de Noël pour séduire petits et grands

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'Union des commerçants et artisans (UCAJ) se mobilise pour proposer un marché de Noël et de nombreuses animations. Rendez-vous les samedi 18 et dimanche 19 décembre dans le centre ville de Janzé.

Un marché de terroir place des Halles

Pour faire la part belle aux producteurs locaux et aux métiers de bouche - sans oublier l'incontournable chapon de Janzé - un marché du terroir sera proposé aux Halles tout au long du week-end. Chocolats, fromages, vins, biscuits, foie gras, cidres... de nombreux produits de bouche seront représentés pour agrémenter vos tables de fêtes.

Animations enfants place de la mairie

La place de la Mairie sera le paradis des enfants avec manège, petite restauration (gaufres, chichi, crêpes, beignets...), sans oublier le café et le vin chaud pour les adultes !

Le chalet du Père Noël donne rendez-vous aux enfants ! Il sera possible de faire une photo avec le Père Noël en offrant un cadeau neuf au profit de l'association Les Blouses Roses. Des balades en calèche seront également proposées gratuitement.

Mais encore...

La Chorale Saint Martin proposera un concert de Noël le dimanche 19 décembre à 15h. Quant à la boîte aux lettres du Père Noël, elle recueillera cette année encore les lettres des enfants sages ! Et n'oubliez pas de guetter la venue du Père Noël. ■



Vos démarches et formalités

Le 3114 : un nouveau numéro national de prévention du suicide

Idées noires, profondes angoisses, pensées morbides... Le nouveau numéro national de prévention du suicide, le 31 14, est entré en fonctionnement le 1^{er} octobre. Cette plateforme d'écoute pour les personnes en détresse psychologique avait été annoncée dans le cadre du Ségur de la Santé.

Le 31 14 est un numéro de téléphone gratuit, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet aux personnes

en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale.

Ce nouveau numéro vert doit compléter le système de rappel et de suivi des personnes ayant fait une tentative de suicide, Vigilans, créé en 2015 dans les Hauts-de-France. Actuellement déployé dans 12 régions métropolitaines sur 13 et dans deux régions d'outre-mer, il sera étendu à l'ensemble des régions avant la fin l'année 2021.

A savoir

En France métropolitaine, les tentatives de suicide entraînent près de 100 000 hospitalisations et environ 200 000 passages aux urgences par an, soit environ 20 tentatives de suicide pour un décès.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Quand nous pensons au mois de septembre, nous l'associons forcément à la rentrée scolaire. Cette année, à Janzé, septembre fut aussi le démarrage concret d'une de nos promesses de campagne pour « bien vieillir ensemble sur notre commune », notamment en luttant contre l'isolement des personnes âgées.

Le 6 septembre est arrivée au sein de l'équipe du CCAS, notre animatrice seniors, Audrey Marchand. Depuis cette date, les rencontres se multiplient avec tous les partenaires du CCAS comme le CLIC, le CDAS, le Centre Hospitalier et différentes associations mais aussi avec les autres CCAS du territoire de Roche aux Fées Communauté. Elle a également accompagné les 39 participants qui ont participé à un voyage à Guidel-Plage, participé à l'organisation d'un après-midi culturel au Gentieg où plus de 200 seniors sont venus apprécier le spectacle « La P'tite Boîte bleue » de la Compagnie Orange Givrée.

Ce nouveau service animation et vie sociale auprès des seniors « explose » de demandes et de projets. Sont déjà prévus d'ici la fin de l'année diverses rencontres et des ateliers créatifs autour de Noël par exemple... En moins de deux mois, notre animatrice est aujourd'hui reconnue comme une personne ressources au service de nos seniors.

Cela nous conforte dans le choix que nous avons fait de favoriser une politique locale en faveur de nos aînés. Nous n'avons aucun doute sur l'intérêt de notre prochain projet de constructions immobilières et de réhabilitation de la « Maison des Sœurs » qui deviendra un véritable lieu de vie et d'animation au service des seniors...

Expression de la minorité

Projet de la maison des Sœurs, nous avons voté contre.

La maison des Sœurs, située au cœur d'un vaste parc au 24 rue Jean-Marie Lacire, a été préemptée le 3 février 2011, il y a plus de 10 ans. Abandonné par Aiguillon Construction le 11 avril 2018, le projet a été repris par Neotoa le 6 mars 2019.

Ce projet, dont les travaux ont démarré, nous paraît inadapté et obsolète. Lancé et conçu il y a plus de 10 ans, il permet finalement de créer une pièce de vie de 68 m² et d'accueillir un nombre très limité de personnes pour un coût disproportionné. Le montant de la rénovation de la maison principale est déjà passé de 471 450 € HT à 563 350 € HT, soit 676 020 € TTC. Nous ne sommes pas à l'abri de charges imprévues (désamiantage, prix des matériaux, travaux imprévus...) : le coût final de la rénovation dépassera certainement les 700 000 € TTC. Si l'on y ajoute le coût d'acquisition en 2011 de 371 000 € TTC et si l'on déduit les 67 200 € TTC de charge foncière, on aboutit déjà à un montant global minimal de près d'un million d'euros (979 820 € TTC). Est-il vraiment pertinent de dépenser cette somme pour rénover une maison qui permettra de créer 2 logements et 1 pièce de vie ?

Ce projet nous paraît aussi dommageable pour le patrimoine. Il va masquer (par la construction de 4 maisons) et dénaturer (intérieurement et extérieurement) la maison des sœurs, qui est l'une des plus belles maisons du centre-ville, et il va conduire à bétonner un des rares espaces de verdure du bourg, ce qui est particulièrement regrettable. Rappelons que nous sommes dans le périmètre de protection de l'Eglise.

En conclusion, nous aurions trouvé plus opportun d'arrêter les frais, de donner une autre destination à cette maison et d'engager notre Ville vers un projet à la hauteur des attentes de nos aînés. Avec la construction du nouvel hôpital, n'aurions-nous pas pu profiter de l'espace laissé rue Armand Jouault pour construire une résidence autonomie située au cœur de la ville et de la vie locale ?

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal

Lundi 8 novembre à 14h30

Conférence

«**Si les champignons n'existaient pas...**»

Conférence proposée par l'Université du Temps Libre au Pays de la Roche aux Fées, au cinéma Le Stella. La conférence sera animée par Michèle Bonenfant, docteur en biologie végétale à l'université de Brest.

Pour plus de renseignements / utl.rochepees@gmail.com - 06 10 19 50 30

Jeudi 11 novembre

Commémoration

Rassemblement place de la Mairie à 12h et défilé jusqu'au Monument aux Morts. A cette occasion, trois croix du combattant seront remises.

Pour plus de renseignements / mairie@janze.fr - 02 99 47 00 54

Vendredi 19 novembre de 14h à 16h

«Le handicap en entreprise, ça vous parle?»

Informations et échanges proposés par le PAE de Janzé.

Sur inscription / pae.janze@rafc.com.bzh - 02 99 47 16 67

Samedi 27 novembre de 10h à 12h

Atelier famille

Atelier parents-enfants autour des arts plastiques proposé par l'association Les Autochtones, à la salle Mercure de l'Espace Brûlon. Accessibles à tous. Au programme : des activités éducatives, ludiques, qu'on pourra refaire en famille. Un moment convivial dans lequel chacun trouvera sa place.

Tarif de participation : 1 €.

Pour plus de renseignements / lesautochtones@yahoo.fr - 06 09 43 73 92

Dimanche 28 novembre à 17h

Saison Culturelle

Ladies Night / Théâtre

Un pur moment de bonne humeur avec une pièce de théâtre drôle et émouvante.

Pour plus de renseignements / Reportez vous p. 12 de votre Janzé mag.

Jeudi 9 décembre de 13h30 à 17h

Permanence impôts

Vous avez une question concernant la taxe foncière, vos impôts ou le prélèvement à la source ? La direction des Finances Publiques vous propose une permanence aux Halles, sans rendez-vous.

Samedi 11 décembre de 10h à 12h

Atelier famille / Les Autochtones

Atelier parents-enfants autour des arts plastiques proposé par l'association Les Autochtones, à la salle Mercure de l'Espace Brûlon. Accessibles à tous. Au programme : des activités éducatives, ludiques, qu'on pourra refaire en famille. Un moment convivial dans lequel chacun trouvera sa place.

Tarif de participation : 1 €.

Pour plus de renseignements / lesautochtones@yahoo.fr - 06 09 43 73 92

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

Téléthon

Organisé par l'UCAJ place de la Mairie et place des Halles.

Pour plus de renseignements / Reportez vous p. 17 de votre Janzé mag.

Lundi 13 décembre à 14h30

Conférence

«**La condition féminine en France depuis 1900 à travers la chanson**»

Conférence proposée par l'Université du Temps Libre au Pays de la Roche aux Fées, au cinéma Le Stella. La conférence sera animée par Monsieur Frédéric Malégo, professeur agrégé d'histoire-géographie.

Pour plus de renseignements / utl.rochepees@gmail.com - 06 10 19 50 30

Samedi 18 et dimanche 19 décembre

Marché de Noël

Organisé par l'UCAJ place de la Mairie et place des Halles.

Pour plus de renseignements / www.facebook.com/UCAJ.JANZE

Mardi 21 décembre

Solstice d'hiver

Sur le site de la Roche aux Fées, à Essé. Spectacle pyrotechnique accompagné d'une histoire contée. Programme de la soirée : 19h : Spectacle et feu d'artifice, petite restauration sur place. -Tarifs : 5 € adulte et + de 12 ans / 3 € enfant de 6-12 ans / gratuit moins de 6 ans Billetterie en ligne : www.tourisme.rafc.com.bzh.

Pour plus de renseignements / 0 820 205 235 ou tourisme@rafc.com.bzh

Mardi 28 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Collecte de dons de sang

Au Chêne Jaune, organisée par l'Etablissement Français du Sang. Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pour plus de renseignements / Maryline Brulé au 06 81 81 18 21.

Vendredi 31 décembre

Réveillon dansant

L'association Janzé Danse vous propose son traditionnel réveillon dansant. Rendez-vous au Gentieg dès 20h pour une soirée animée par l'orchestre Aurélie Gusto. Prix: 95 € boissons comprises.

Pour plus de renseignements / Sylvie BAILLY au 06 51 97 16 27 ou Gabriel VENISSE 06 28 36 25 33.

AU PROGRAMME

Club de l'Amitié

- vendredi 19 novembre : concours de belote, à la Lande au Brun
- lundi 22 novembre : spectacle de fin d'année proposé par la fédération Génération Mouvement, au Zéphyr à Chateaugiron
- jeudi 25 novembre : thé dansant au Gentieg avec Sylvère Burlot
- vendredi 10 décembre : repas de fin d'année (inscription aux permanences)

Pour plus de renseignements / Marie

Françoise Fouillet earlduhic@wanadoo.fr

AU PROGRAMME

A la médiathèque

Les Mercredis de la Mezzanine

- **Mercredi 10 novembre :**
Sieste musicale. 3 sessions de 20 min à 14h30, 15h30 et 16h30.
- **Mercredi 24 novembre :**
Atelier broderie. 3 sessions d'arrivée possible : 14h30, 15h30 et 16h30. Inscription conseillée. Gratuit, matériel et fiches techniques fournis.
- **Mercredi 1^{er} décembre à 16h :**
Lectures pour les 7 ans et plus.
- **Mercredi 8 décembre :**
Jeux d'ambiance en accès libre
- **Mercredi 15 décembre :**
Bricolage de Noël. 3 sessions d'arrivée possible : 14h30, 15h30 et 16h30. Inscription conseillée. Gratuit, matériel et fiches techniques fournis.
- **Mercredi 22 décembre à 16h :**
La Tête dans les histoires (lectures pour les 3-6 ans) avec Fanny Corbé. Inscription conseillée.

BB lecteurs

Séance de lecture pour les 0-3 ans.

samedi 6 novembre à 10h30 / vendredi 26 novembre à 9h30 et 10h30
(séance BB lecteurs en musique) / **samedi 4 décembre à 10h30**

Ciné-concert Eugenio de Label Caravan

Mercredi 17 novembre à 16h

Dans le cadre de la résidence de l'association AFCA avec le réseau des médiathèques Libellule. Au cinéma Le Stella. Gratuit, à partir de 3 ans, durée 35 min, Inscription conseillée.

Soirée BD

Vendredi 19 novembre à 20h

A la médiathèque. Xavier, de la librairie Menfin, viendra présenter ses coups de cœur de l'année 2021. A destination des adultes.

Pour plus de renseignements

mediatheque.janze@rafc.com.bzh 02 99 47 30 53

Pass Sanitaire obligatoire ou pas ? Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur. Tous les événements sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

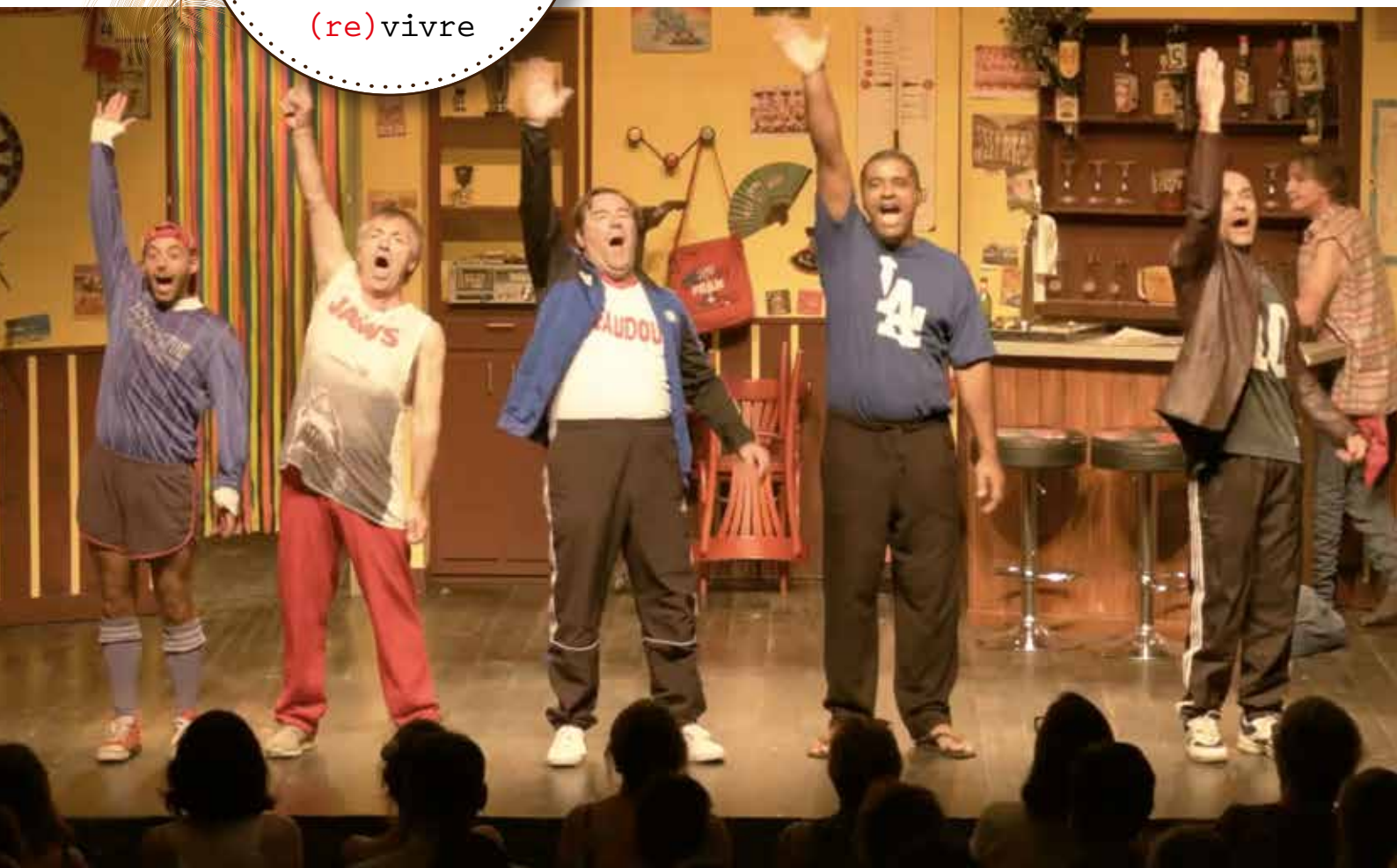
<< Pour plus d'infos, consultez le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook. >>

SPECTACLES
Ville de Janzé

THÉÂTRE

LE
GENTIEG
SAISON
2021/22

(re)vivre



Dimanche

28 nov.

17h

LE GENTIEG / JANZÉ

Il va y avoir du show...

Ladies Night

Billetterie sur www.janze.fr

Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr